Formation diplômante
Niveau 6

IUT Lyon 1

Agrilyon Vert
CFPH
— LYON - ECULLY —



LICENCE PROFESSIONNELLE ÉTUDES ET PROJETS AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (LP EPAP) conception, gestion, entretien

Formation par apprentissage

RNCP 40052

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Écully-Dardilly

IUT GCCD Lyon 1
1 rue de la Technologie 69100 Villeurbanne

CFPH de Lyon-Écully
13, avenue de Verdun 69130 ÉCULLY

- Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise : 8 000 € à 8 367€ (Montants maximaux annuels).
- Reste à charge pour l'entreprise : 750€
- Aucun coût de formation pour l'apprenti
- EPI NON pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, veste, pantalon...) à fournir par l'employeur pour toutes visites et TP.
- Mobilité demandée, besoin d'un ordinateur portable personnel capable de supporter pack office et logiciels de CAO/DAO

Suivant le calendrier d'alternance
Adaptation à la saison des professionnels, rythme de 3 à 4 semaines en entreprise (avec temps plein mars/avril/2 semaines en centre de formation)
1 année, 2 semestres

- Nombre d'heures de formation à l'université : 450h (cours hors projet tuteuré)
- Nombre d'heures de Projet tuteuré : 150h
- Nombre d'heures/semaines de formation en entreprise : 34 semaines (alternant)

Objectifs de la formation

L'objectif de cette licence professionnelle est de former des cadres intermédiaires entre techniciens et ingénieurs avec une double compétence :
une dimension technique approfondie et une dimension gestion/management, afin d'occuper des postes tant dans la conception d'aménagements paysagers que dans la gestion de ces aménagements.

Processus d'admission

- Informations sur http://iut.univ-lyon1.fr
- Inscriptions sur : https://ecandidat.univ-lyon1.fr/#!accueilView
- Demande de dossier de candidature

La sélection se fait sur dossier complété par un entretien individuel de motivation.

Autres voies de formation proposées par le CFPH

- Validation de Acquis de l'Expérience (VAE)

Public - Prérequis

Le public ciblé est un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.
https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216

Cette formation s'adresse à des :

- Etudiants issus de formations de 1er cycle (BTS, DUT, licence L2) dans les domaines de l'aménagement paysager et autres formations type génie civil, biologie
- Salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF) ou d'un plan de formation, ou un contrat de professionnalisation adulte destiné aux demandeurs d'emploi
- Possibilité de Validation des Acquis de l'Expérience

Les prérequis sont :

- Être titulaire ou en cours d'acquisition au moment de sa candidature d'un diplôme de niveau 5 (Bac+2)
- Mobilité demandée

Rémunération - financement

L'apprenti est rémunéré selon une grille de salaire définie.
Sa rémunération dépend de son âge et de l'année de formation et représente un pourcentage du SMIC.
Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise.

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (interrogations, devoirs, exposés, rapports, travaux pratiques…)
- Les acquis en entreprise sont évalués tout au long de l'année et avec un mémoire ainsi qu'une soutenance orale en fin d'année, devant un jury composé d'enseignants et de professionnels
- Le suivi du parcours en entreprise est assuré par un tutorat université/entreprise

Contenu de la formation

UE1 : Gestion appliquée aux organisations
de l'aménagement paysager - crédits ECTS : 4
UE2 : Management; anglais; communication professionnelle - crédits ECTS : 11
UE3 : Gestion des projets - crédits ECTS : 18
UE4 : Environnement réglementaire, juridique et méthodes de mise en oeuvre - crédits ECTS : 6
UE5 : Projet tutoré - 150 h crédits ECTS : 6
UE6 : Mission en milieu professionnel - crédits ECTS : 15

La licence professionnelle valide l'obtention de 60 crédits (ECTS)

Les + de la formation

- Projet tuteuré amenant à être en lien avec de nombreux partenaires et prestataires
- Travail de groupes proposant des réponses à une problématique réelle d'une entreprise

Métiers visés

- Assistant/Collaborateur du paysagiste concepteur
- Dessinateur projeteur paysagiste
- Assistant au Chargé d'Études
- Assistant au Chargé de projets
- Dessinateur paysagiste
- Assistant en Bureau d'Études
- Assistant en Bureau d'Études Espaces Verts
- …

Poursuite d'études

Possibilité d'accès aux formations de niveau 7 (BAC +5) : Master, Écoles d'ingénieurs

En partenariat avec l'IRIIG, le CFPH vous propose :

- Master of Science Paysage, Environnement & Innovation (MPEI)

Autres licences en 1 an :

- Licence pro MCTAP
- Licence pro DEV

IUT Génie civil et construction durable Lyon 1 (69)
1 rue de la Technologie 69100 Villeurbanne
04 72 69 21 33
iut.lp.epap@univ-lyon1.fr

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully
13 avenue de verdun 69130 Écully
cfppa.ecully@educagri.fr
04 78 33 46 12
https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/

Pour plus d'infos sur la formation scanner le QR code ou rdv sur notre site web